



Chères Ligugéennes, chers Ligugéens,

Le premier bulletin municipal de l'année est l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée et d'annoncer les projets à venir.

L'année 2016 aura été une année exceptionnelle en matière d'investissements avec un programme d'un montant de plus de 1 995 500 € comprenant deux projets majeurs sur lesquels nous nous étions engagés :

- la rénovation de l'école élémentaire pour un montant de 910 000 €
- la construction de la Maison des Assistantes Maternelles pour un montant de 320 000 €

L'effet redouté de la contribution des collectivités au redressement des finances publiques s'est traduit en 2016 par une nouvelle baisse des dotations de fonctionnement pour la commune de Ligugé. Nos choix politiques et les efforts réalisés dans de nombreux domaines nous ont permis de maîtriser nos dépenses de fonctionnement, atténuant par la même occasion, l'effet des recettes manquantes.

En 2017, nous poursuivons nos investissements productifs soit pour générer de nouvelles recettes, soit pour réduire les dépenses et ce, sans augmenter la fiscalité communale.

En effet, pour la 3^{ème} année consécutive, nous n'augmenterons pas les impôts locaux et continuerons de développer de nouvelles actions et animations ainsi que de nouveaux services et aménagements.

2017 sera aussi une année marquée par la naissance de notre nouvelle intercommunalité.

Le nouveau Grand Poitiers compte désormais 40 communes. Les maires se sont préparés tout au long de l'année 2016 à ce nouveau départ.

Les défis à relever sont nombreux. Il s'agit évidemment de peser davantage dans notre nouvelle grande région mais aussi de conserver la proximité et la réactivité, deux priorités pour les maires dans cette nouvelle communauté urbaine.

Mutualiser les compétences autour d'un même projet, nous offrira de nouvelles opportunités, telles que l'augmentation des dotations par habitant, la réduction de certains coûts et l'obtention de plus de moyens pour accéder à des services et à des infrastructures qu'une agglomération ne pourrait pas obtenir seule.

N'en doutons pas, l'année qui vient, comme la précédente, s'annonce particulièrement active !

Joëlle Peltier
Maire

2^{ème} édition des Soirées gourmandes



Le vendredi 16 juin 2017 à partir de 19h parc de Sonning

Vente et dégustation de produits locaux, animation musicale, barbecue sur place. Venez nombreux.

Patrice Gainant
Adjoint au Maire

Revivre les fêtes de la Plage en 2017 !

Le samedi 24 juin 2017 toute la journée, venez revivre les Fêtes de la Plage. Venez découvrir ou redécouvrir les animations d'antan qui se déroulaient sur la plage de la Filature.

Programme :

Le matin

- Concours de pêche de 8h30 à 11h30 organisé par la fédération départementale de la Pêche (inscriptions à partir de 8h)
- Courses des 5 km et 10 km : départ à 10h pour les 10 km et départ à 10h15 pour les 5 km. Parcours sur Ligugé et Smarves
- Remise des récompenses du concours de pêche et des récompenses des courses de 11h30 à 12h
- Pique-nique sur l'étang à 12h30 avec vente de paniers-repas sur place

L'après-midi

- Concert de Zerkalo avec les enfants de l'école élémentaire de Ligugé à 15h
- Courses des enfants à 16h30
- Prestation de la Banda de Smarves et de l'école de musique Intervalles l'après-midi
- Trail de 17km : inscriptions à 18h et départ à 20h. Parcours sur Ligugé et Smarves
- A partir de 19h30 : méchoui et cochon de lait farci, animation musicale de Kiosqui s'Passé
- Remise des récompenses du 17km à 22h30
- Spectacle pyrotechnique à 23h de 45 mn retraçant l'histoire de la Filature

De multiples animations seront également proposées toute la journée de 10 à 18h (jeux de quilles, chamboule-tout, tir à l'arc, démonstrations sportives...). Un moment festif à venir partager en famille ou entre amis.

Cette manifestation est co-organisée par les communes de Ligugé et de Smarves, dans le cadre du syndicat de la Filature. Nous vous y attendons nombreux.

Patrice Gainant
Adjoint au Maire

Réforme de la Carte nationale d'identité

Les demandes de cartes nationales d'identité (CNI) sont désormais traitées selon des modalités alignées sur la procédure en vigueur pour les passeports biométriques.

Comme l'exigeait déjà la procédure, la nécessité d'identifier le demandeur et de prendre ses empreintes digitales conduit l'utilisateur à se rendre au guichet en mairie. Chaque usager pourra effectuer une demande de titre d'identité dans l'une des mairies du département équipée d'un dispositif de recueil et non plus, forcément, dans sa commune de résidence. La demande de CNI sera transmise via une application sécurisée appelée TES (Titres électroniques sécurisés). Cette application informatique (déjà utilisée pour les passeports) permettra de transmettre le dossier de manière dématérialisée pour instruction et de lancer la fabrication de la carte d'identité. La carte sera ensuite à retirer auprès de la mairie où l'utilisateur aura déposé son dossier.

La nouveauté réside dans le recueil de cette demande de titre au moyen d'un dispositif spécifique appelé « dispositif de recueil » (DR) qui permet notamment de collecter les empreintes numérisées du demandeur (ce dispositif est déjà en place pour les passeports).

Comment faire sa pré-demande ?

Autre innovation, l'utilisateur peut désormais remplir en ligne sa pré-demande de carte nationale d'identité. Il n'aura pas à renseigner



de formulaire papier au guichet de sa mairie. Ce dispositif concerne aussi bien les premières demandes de carte d'identité que les renouvellements, même dans les cas de perte ou de vol du titre. Pour effectuer une pré-demande, il faut créer un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <https://predemande-cni.ants.gouv.fr/> et saisir son état-civil et son adresse. Un numéro de pré-demande de carte nationale d'identité est alors attribué et permet à l'agent de guichet de récupérer les informations enregistrées en ligne. L'utilisateur doit penser à noter ou imprimer ce numéro lors du déplacement en mairie !

La pré-demande de carte d'identité ne dispense pas l'utilisateur de se rendre en personne au guichet de la mairie pour la prise d'empreintes et le dépôt de son dossier (justificatifs d'état civil et de nationalité, justificatif de domicile, photo d'identité, timbre fiscal le cas échéant).

Outre la sécurisation de l'identité, résultant de la prise d'empreintes numérisées, le nouveau dispositif permet à l'utilisateur d'effectuer sa demande dans n'importe quelle commune équipée d'un dispositif de recueil, dans de nombreux cas, de ne plus avoir à produire de documents d'état-civil et de bénéficier d'une réduction des délais d'obtention du titre (alignement des délais des CNI et des passeports).

Liste des communes équipées

Buxerolles, Châtellerault, Annexe Mairie de Châtellerault, Chauvigny, Civray, Dangé-Saint-Romain, Gençay, Lençloître, L'Isle-Jourdain, Loudun, Lusignan, Montmorillon, Pleumartin, Poitiers, Annexe Mairie de Poitiers, Saint-Benoît, Vouillé.

Nathalie Brionnet
Conseillère municipale

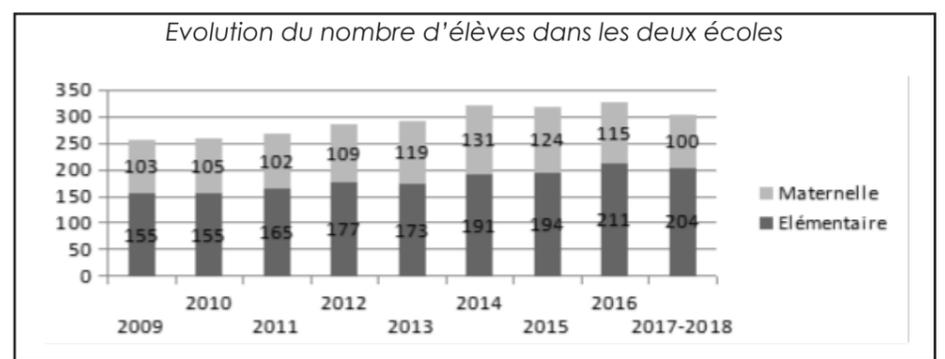
Dans la séance du 31 janvier 2017, les élus du conseil municipal de Ligugé ont émis un avis défavorable pour le transfert de l'instruction des cartes nationales d'identité aux communes actuellement équipées d'un dispositif de recueil des passeports biométriques.

Enfance et vie scolaire

Depuis de nombreuses années, les élèves de nos écoles partent à tour de rôle, en classe découverte. Ces petits séjours sont en partie aidés financièrement par la municipalité.

Cette année, les classes de Mesdames Capelle et Mesnier de

l'école élémentaire partiront les 8 et 9 juin à Saint-Nazaire-sur-Charente. Au programme de ce séjour, visite de l'Hermione et des ateliers, journée découverte à l'Île d'Aix, atelier pêche à pieds à Port des Barques, et jeux de piste à Brouage. Le quatuor Zerkalo reviendra à l'école Clément



Péruchon les 20 et 21 mars pour continuer de composer et finaliser la chanson de l'école qui sera présentée le 24 juin lors de la fête de la plage à la filature.

L'annonce de la nouvelle carte scolaire présentée en février dernier par l'inspection académique aura un impact sur la 5^{ème} classe de l'école maternelle du Bois Renard qui fermera dès la rentrée. Cette 5^{ème} classe ouverte en septembre 2013 faisait suite à une hausse du nombre d'enfants avec l'arrivée de nouveaux habitants des lotissements du Chillou et de la Brassaise. Cette hausse aura été de courte durée car depuis deux ans, nous constatons une baisse du

nombre d'élèves à chaque rentrée. La rentrée 2017 comptabilise 101 élèves seulement.

Les critères de l'inspection académique, prennent en compte plusieurs paramètres, dont le nombre d'élèves par classe (variable selon la zone géographique et si la commune se trouve ou non dans une Zone d'Education Prioritaire). Le projet d'achat groupé de fournitures scolaires pour les familles dont les enfants sont scolarisés à l'école élémentaire est à l'étude pour une mise en place dès la rentrée prochaine par l'APE.

Stéphanie VERRIER
Adjointe au Maire

Une Mam'ô Trésors à Ligugé : un mode de garde en collectivité alternatif à la crèche

La crèche est un mode de garde plébiscité par les parents. Cependant, sa création est soumise à l'autorisation de la CAF qui examine de nombreux critères comme par exemple le nombre de naissances sur le territoire. Ligugé ne répondant pas à ces critères, l'ouverture d'une crèche n'était pas envisageable.

Nous avons alors recherché une solution alternative pour proposer, aux parents de la commune un mode de garde en collectivité. C'est ainsi que nous nous sommes lancés, il y a moins de 3 ans, dans ce projet de Maison des Assistantes Maternelles. La Mam'ô trésors a ouvert ses portes le 3 janvier dernier. Cet établissement, construit par la commune en 2016, à côté de l'école maternelle, répond à des normes d'accessibilité et de sécurité très strictes pour garantir la santé, la sécurité et l'épanouissement des enfants. Il est loué à quatre assistantes maternelles qui peuvent accueillir jusqu'à 16 enfants de 7h à 19h. Il s'agit d'un véritable lieu de socialisation à taille humaine. Les enfants grandissent avec les joies, les règles et les contraintes de la vie en collectivité. Cette expérience facilite souvent leur entrée à l'école maternelle.



La MAM est dotée d'un projet d'accueil avec ses règles de fonctionnement. La délégation d'accueil d'un enfant auprès d'un(e) autre assistant(e) maternel(le) est possible, ce qui permet un accueil sur une amplitude horaire plus large. Un contrat est établi entre les parents et la (ou les) Assistante(s) Maternelle(s). Les parents font chaque mois les fiches de paie et peuvent bénéficier du complément de libre choix du mode de garde (Cmg) de la prestation

d'accueil du jeune enfant (Paje). Ce dispositif vient compléter le réseau des 22 assistantes maternelles installées sur notre commune.

Pour plus d'informations en matière de petite enfance, n'hésitez pas à vous rapprocher de Michelle Eclercy, Adjointe en charge de la petite enfance et du lien social.

Joëlle Peltier
Maire

Le Vestiaire des Quatre Saisons

Cette association collecte gratuitement et revend aux bénéficiaires sans condition de ressources, à prix modiques les articles d'occasion collectés et en bon état :

- vêtements
- chaussures
- linge de Maison
- vaisselle
- petit électroménager
- jeux, jouets, livres

Le vestiaire est ouvert le 2^{ème} mercredi et le 4^{ème} jeudi de chaque mois de 14h30 à 17h30.

Michèle ECLERCY
Adjointe au Maire



Une borne de recharge électrique pour les véhicules à Ligugé

Depuis mi-janvier, Soregies a installé une borne permettant la recharge des véhicules électriques. Cette nouvelle installation située à côté du parking de la pharmacie vient compléter le maillage en cours de déploiement sur l'ensemble du département, et qui prévoit à terme environ 150 points de recharge.

Celle-ci est accessible à tous, aussi bien aux particuliers qu'aux

Le panneau lumineux

La commune de Ligugé s'est dotée d'un panneau d'affichage lumineux situé au niveau du rond-point de la zone artisanale du Bois Renard.

Ce panneau est réservé pour les annonces officielles de la vie municipale ainsi que pour les manifestations organisées par les associations domiciliées à Ligugé et qui se dérouleront sur notre commune. Des informations venant des services de l'État telles que les alertes météo pourront également utiliser ce support de communication.



L'emplacement de ce panneau a été décidé en tenant compte des contraintes de visibilité et de sécurité.

Bernard Mauzé
Conseiller municipal délégué

entreprises et collectivités, et est compatible pour tous les véhicules électriques. Pour l'utilisation il vous suffit de créer un compte client sur le site www.alterbase86.soregies.fr, et ensuite d'effectuer une demande de badge qui sera valable sur l'ensemble du réseau. A ce jour, le rechargement est gratuit jusqu'à la fin de l'année 2017.

Eric COUSIN
Adjoint au Maire



Le nouveau Grand Poitiers



Depuis le 1^{er} janvier 2017, conformément la loi du 7 août 2015 portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (loi NOTRe), cinq communautés d'agglomération EPCI, Grand Poitiers, le Pays Mélusin, Vienne-et-Moulière, Val Vert du Clain et quatre communes du pays Chauvinois ont fusionné. La nouvelle communauté d'agglomération ainsi formée regroupe quarante communes avec une population de près de 195000 habitants. Le nom de ce nouvel ensemble reprend la dénomination de « Grand Poitiers communauté d'agglomération ».

Le nouveau conseil communautaire comporte 91 sièges avec :

- 39 sièges pour la commune de Poitiers (31 précédemment)
- 4 sièges pour la commune de Buxerolles (6 précédemment)
- 3 sièges pour la commune de Jaunay-Marigny (11 précédemment)
- 3 sièges pour la commune de Saint-Benoît (4 précédemment)
- 3 sièges pour la commune de Chauvigny (14 précédemment)
- 2 sièges pour la commune de Migné-Auxances (4 précédemment)
- 2 sièges pour la commune de Vouneuil-sous-Biard (3 précédemment)

• 2 sièges pour la commune de Chasseneuil-du-Poitou (3 précédemment)

- 2 sièges pour la commune de Beaumont-Saint-Cyr (7 précédemment)
- 1 siège pour les 31 autres communes qui comportent moins de 4500 habitants

Toutes les communes qui n'ont qu'un représentant disposent d'un siège de suppléant, c'est le cas de Ligugé avec Mme Joëlle Peltier Maire comme titulaire et Jean Brillaud 1er adjoint comme suppléant. Le bureau du nouveau Grand Poitiers comporte 29 membres et le président.

Le 16 janvier dernier, lors de l'installation de la nouvelle entité, M Alain Claeys, Maire de Poitiers, a été élu Président. 15 Vice-Présidents et 14 Délégués du Président, ont également été élus lors de cette assemblée. Mme Joëlle Peltier, Maire de Ligugé, a été élue Déléguée du Président à la voirie. Dans son règlement intérieur, le conseil communautaire a fixé à dix le nombre de commissions thématiques communautaires avec leurs compétences respectives : Finances, Attractivité, Aménagement de l'espace communautaire-équilibre social de l'habitat, Mobilité, Développement des territoires-solidarités-proximité, Voirie, Eau et assainissement, Transition énergétique-qualité environnementale, Culture-animation-mise en valeur du patrimoine, Sport.

Les membres du conseil sont seuls membres de droit des commissions, mais compte tenu du faible nombre d'élus communautaires, chaque commune peut également proposer un représentant titulaire et un suppléant choisis au sein de son conseil municipal pour chaque commission. Une nouvelle évolution interviendra en milieu d'année 2017, l'intercommunalité deviendra une Communauté Urbaine. Bien que présentant moins de 250 000 habitants, Grand Poitiers peut prétendre à ce statut en tant qu'ex-capitale régionale, cette étape va lui permettre de rejoindre « le cercle » des grandes agglomérations métropolitaines et de renforcer son attractivité. Cette extension de la mutualisation est fortement encouragée par l'Etat et se traduit par des dotations supplémentaires. Ce nouveau statut nécessite des transferts de compétences des communes vers la communauté urbaine. Par anticipation, dès le 1er juillet 2016, l'ancienne communauté des 13 communes a fait le choix de transférer les compétences obligatoires d'une Communauté Urbaine : la Voirie et l'éclairage public, la promotion du Tourisme et la Culture. Ce transfert s'étend désormais aux quarante communes.

Les orientations budgétaires de Grand Poitiers pour l'année 2017

Elles s'inscrivent dans un contexte institutionnel en forte mutation et l'exercice de nouvelles compétences.

Evolution des recettes

Des dotations et fonds de péréquation en hausse.

- La diminution de la dotation pour le redressement des finances publiques qui était, pour le bloc communal national, de 3,7Md€ en 2016 ne sera que de 2,6 Md€ en 2017. La dotation de Compensation est la somme de celles des 5 communautés d'agglomération. Elle est pratiquement stable au niveau de 13,6M€.
- La fusion des 5 communautés permet de majorer la dotation d'intercommunalité de 1,2M€ pour la porter à 10M€ en 2017. En 2018, le passage en Communauté Urbaine augmentera à nouveau la dotation de 1,8M€ correspondant à une dotation forfaitaire de 60€ par habitant. Au total en deux ans avec la fusion et la transformation en Communauté Urbaine, ce sera un gain de 3M€.
- Un fond de péréquation Intercommunal (FPIC) en nette évolution à 5,1M€ soit une augmentation de 1,2M€.

Une stabilité des taux des fiscalités ménages et entreprises et une nécessité de les faire converger.

Grand Poitiers devra travailler pour cette première année à l'harmonisation des situations fiscales sur l'ensemble du

territoire. Il sera proposé d'opter pour une harmonisation progressive des taux sur quatre ans. Pour Ligugé le taux de fiscalité Grand Poitiers augmente à terme de 0,42% pour la taxe d'habitation et diminue à terme de 0,2% sur la cotisation foncière des entreprises.

Pour l'année 2017 :

- Le taux de la fiscalité des ménages n'évolue pas. Les taxes foncières et d'habitation (hors part communale) vont s'élever à 28,5M€ en augmentation de 0,3M€ avec une estimation de

création de richesse de 0,4% et revalorisation des bases estimée à 0,4%. La taxe d'enlèvement des ordures ménagères progresse de 1% pour réduire progressivement la participation de GP à l'enlèvement des ordures ménagères.

- La fiscalité d'entreprises, part issue de la taxe professionnelle, s'élève à 30,3M€ à taux constants en augmentation de 0,3%. Le versement transport perçu auprès des entreprises de plus de 11 salariés s'applique sans changement sur le territoire de l'ancien Grand Poitiers à 13 communes.

Evolution des dépenses

Le budget d'investissement de Grand Poitiers et sa programmation pluriannuelle PPI

Il devrait être caractérisé par 3 gros secteurs d'intervention : l'économie et l'attractivité, la voirie et les équipements sportifs. La PPI sera proche de 110M€ pour la période 2015-2020.

Les dépenses de fonctionnement seront rationalisées dans un objectif d'optimisation avec comme objectifs principaux :

- La priorité à l'attractivité du territoire. Les dépenses d'interventions : les transferts de compétence seront intégrés au budget de la nouvelle structure.
- Les dépenses de fonctionnement courant, en forte évolution, porteront désormais sur le fonctionnement des 5 anciens EPCI.
- Les dépenses de la masse salariale évolueront de 1,5 à 2% en 2017 hors effets des transferts de compétence.

A la suite du travail déjà accompli en 2016, cette année 2017 va nous permettre de poursuivre la période de rodage de ce nouvel ensemble pour pouvoir bénéficier le plus rapidement possible, du gain financier de cette mutualisation approfondie et des retombées d'une attractivité accrue.

Jean Brillaud
Adjoint au Maire

TAUX FISCALITE	Taxe d'habitation	Foncier bâti	Foncier non bâti	Cotisation foncière des entreprises
Grand Poitiers	9,83%	0,76%	3,61%	26,17%
Pays Chauvinois	10,09%	0,65%	3,76%	25,31%
Pays Mélusin	13,30%	5,73%	13,53%	25,99%
Vienne et Moulière	11,44%	3,18%	7,20%	23,99%
Val Vert du Clain	12,37%	4,09%	10,09%	24,47%
Taux moyens	10,25%	1,29%	6,39%	25,97

Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	Taux 2016	Taux prévisionnel 2017	Produit estimatif 2017
Zone de fréquence élevée GP	9,58%	9,68%	2 963 542
Zone de fréquence haute GP	8,20%	8,28%	3 860 890
Zone de fréquence normale GP	6,83%	6,90%	5 529 027
Zone Pays Mélusin	13,88%	13,88%	1 034 095
Zone Val Vert du Clain	12,24%	12,24%	1 745 763
TEOM			15 133 318



Budget Bilan 2016 et prévisionnel 2017

Dépenses et recettes de fonctionnement 2016

Des dépenses de fonctionnement en baisse de 3.3 %

notamment sur :

- les charges de personnel : départ en retraite, recours aux contrats aidés (-40 000 €),
- les consommations énergétiques : effet des travaux de rénovation (-22 000 €),
- les charges financières : diminution des échéances d'emprunt (-18 000€).

Des recettes de fonctionnement en baisse de 4.3 % qui traduisent l'effet de notre contribution au redressement des finances publiques, engagées depuis 2012.

Explications sur la diminution

- des impôts et taxes et attribution de compensation Gd Poitiers (- 165 k€)
- des dotations et subventions (-43 k€)

Cette réduction des recettes est toutefois atténuée grâce à une augmentation (+97 000€) des services proposés par la mairie

Dépenses et recettes d'investissement 2016

Des dépenses en hausse de 7% avec un programme d'investissement réalisé à 77 % sur un prévisionnel de 1 995 570 €.

Nous constatons à nouveau l'effet de la baisse des dotations - 256 000 € qui est atténuée par l'augmentation des subventions (77 000 €) grâce aux investissements réalisés.

Des recettes d'investissement qui continuent à baisser, - 6.3 % pour l'année 2016.

Budgets de fonctionnement prévisionnels 2017

En 2017, nous nous attacherons avant tout à poursuivre nos efforts sur les dépenses de fonctionnement pour limiter l'effet de la diminution des recettes. Les budgets prévisionnels de fonctionnement s'équilibrent à 2 464 570€, soit en augmentation de 0.2 % pour une inflation avoisinant le taux de 1.3%. Nous continuerons aussi à développer les partenariats et mutualisations avec les communes voisines pour faire mieux en dépensant moins tout en nous enrichissant mutuellement sur de nouveaux projets.

communale. 50 ans après la dernière édition, 2017 sera l'année de la renaissance des fêtes de la plage. Nous avons souhaité nous associer avec la commune de Smarves pour vous proposer une journée festive autour de nombreuses animations pour petits et grands.

En matière de solidarité

Mieux vous connaître pour mieux répondre à vos besoins, tel était l'objectif de l'enquête réalisée par le Centre Communal d'Actions Sociales.

Nous continuerons à proposer des aides en fonction des besoins identifiés et notamment à destination des jeunes.

Le parc de logements sociaux se verra renforcé avec la construction de 6 pavillons dont 2 logements seniors autour de la Maison des Assistantes Maternelles.

En matière de petite enfance :

La mutualisation avec Saint-Benoît sur l'enfance et la jeunesse sera étendue à la petite enfance. En effet, suite à la dissolution de l'association de Fontaine le Comte « La Fontenille », le relais des Assistantes Maternelles de Ligugé n'existe plus. Des réflexions sont en cours avec Saint-Benoît pour recruter un animateur afin d'intervenir sur les deux communes. Nous avons l'objectif de présenter un contrat enfance jeunesse mutualisé entre nos deux communes en 2018.

En matière d'animation :

Nous souhaitons poursuivre sur la dynamique créée par les Heures Vagabondes en mobilisant le tissu associatif autour d'une manifestation

Pour réduire les frais de fonctionnement

Nous continuerons nos investissements productifs, soit pour diminuer les dépenses de fonctionnement par des travaux d'isolation thermique, soit par le développement de produits touristiques générateurs de recettes.

Les contrats sur les assurances et les photocopieurs seront également remis en concurrence.

Budgets d'investissement prévisionnels 2017

Notre niveau d'investissement sera réduit à 1 000 000 € pour maintenir notre taux d'endettement conformément à nos engagements. Fixé à 900 €/habitant en 2014, il convient de déduire la dette relative aux compétences transférées au Grand Poitiers depuis juillet 2016. La voirie et l'éclairage public représentaient 172 €/habitant. Dorénavant Notre objectif est de ne pas dépasser 720 € par habitant en fin de mandat.

- Ateliers municipaux : rénovation intérieure (50 000 €)
- Mairie : accessibilité et aménagements intérieurs (50 000 €)
- Travaux d'équipements courant : 36 000 €
- Médiathèque : mise aux normes de l'ascenseur (9 000 €)

Les programmes qui seront clôturés :

- Eglise, patrimoine culturel : travaux divers (10 000 €)
- Ecole élémentaire : (123 900 €)
- Maison des Assistantes Maternelles : (45 860 €)
- Presbytère : Reste à réaliser (2000 €)

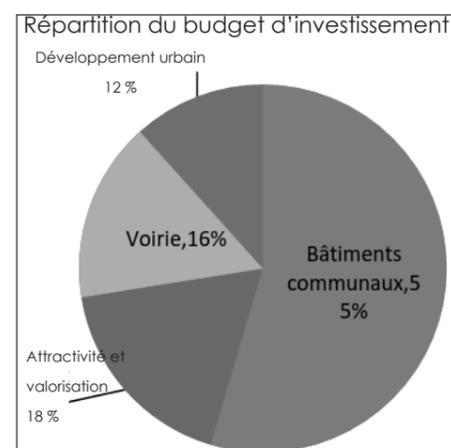
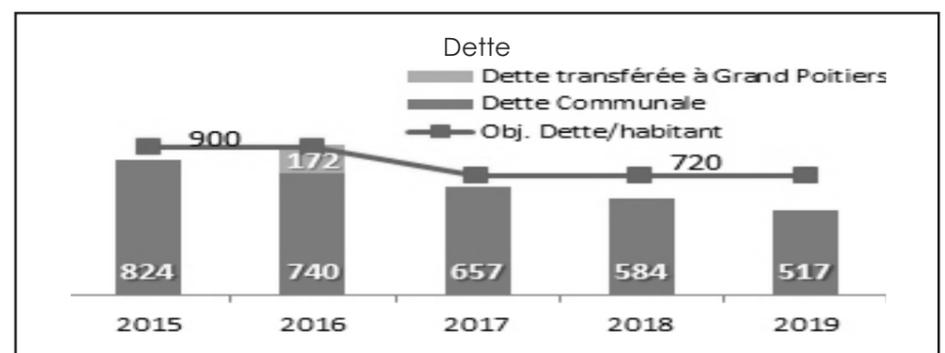
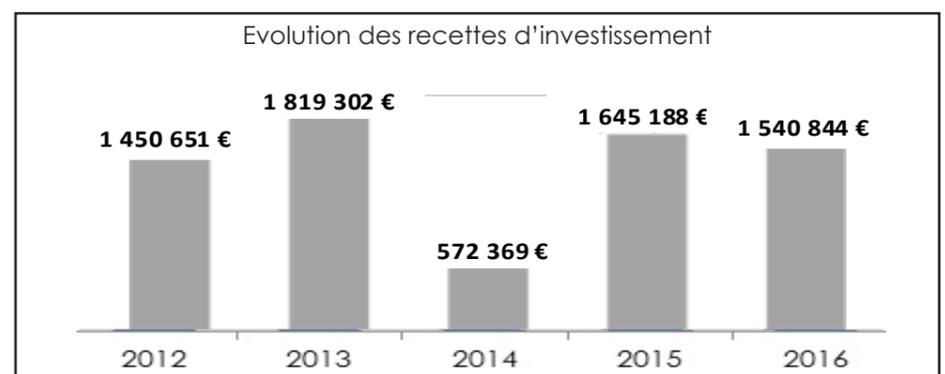
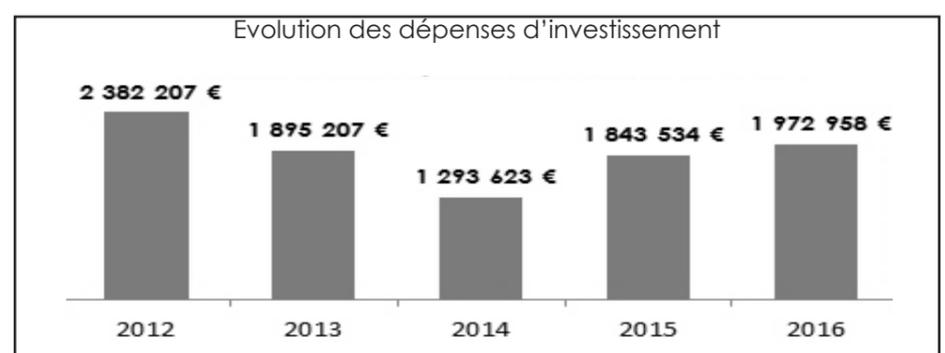
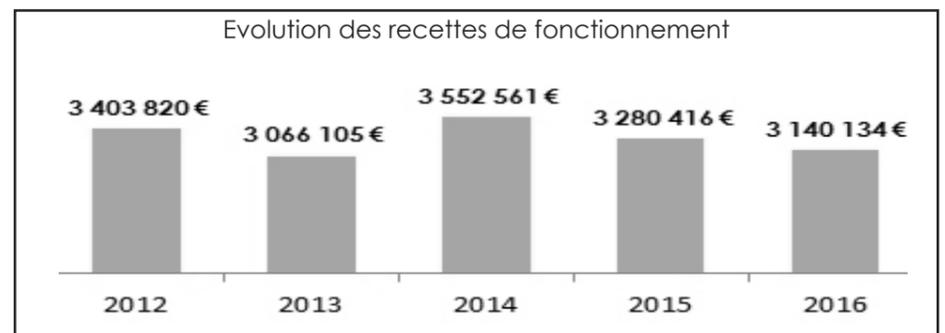
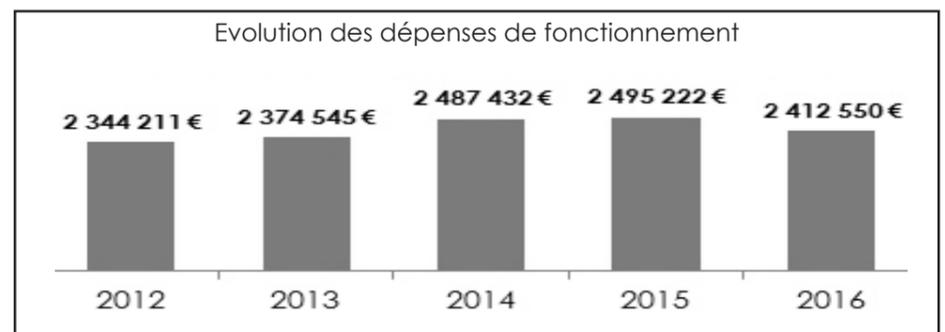
16 % des investissements pour l'entretien de la voirie et la rénovation du parc d'éclairage public (160 320 €)

- Travaux de voirie en concertation avec le Grand Poitiers (104€)
- Poursuite des réflexions sur l'aménagement de la place de la mairie (5k€)

55 % des investissements pour la rénovation et l'adaptation des bâtiments communaux (551 760 €)

Les nouveaux programmes :

- Ecole maternelle : remplacement d'huissieries (120 000 €)
- Ancienne école Clément Péruchon - partie centrale : accessibilité, huisserie, façade (55 k€)
- Domaine de Givray : accessibilité et sanitaires (50 000 €)



- Poursuite de la rénovation du parc d'éclairage public (55 610 €)

12 % des investissements pour le développement urbain (117 788 €)

- Acquisition de terrains (106 000 €)
- Réalisation de l'étude d'impact (11 788 €)

18 % des investissements pour l'attractivité et la valorisation de notre territoire (180 900 €)

- Organiser le long de la vallée du Clain entre Saint-Benoît - Ligugé et Smarves une offre d'activités de tourisme et de Loisirs autour des thèmes de la Nature - du Patrimoine - de l'Imaginaire
- Création d'hébergements touristiques : 90 000 €
- Petits aménagements communaux : 25 000 €
- Installation d'un bateau passeur entre Ligugé et Saint-Benoît : 15 000 €
- Refonte du Site Internet : 14 000 €
- Borne de recharge électrique : 12 000 €
- Création d'un jeu d'énigmes autour du patrimoine communal : 10 000 €
- Création de loisirs sportifs : 10 000 €
- Restes à réaliser programme 2016 (rond-point des deux-croix, panneau d'informations électronique, ...) : 4 900 €

Joëlle Peltier
Maire



L'attribution des subventions aux associations pour un soutien communal en 2017

Comme chaque année lors de la construction du budget de la commune et de son vote qui doit intervenir au plus tard à la fin du mois de mars de l'année en cours, le sujet des associations mobilise les élus car il s'agit d'un enjeu important dans notre commune : 46 associations communales comptabilisent plus de 2000 adhérents à Ligugé en 2017 !



Depuis 2014, la municipalité reste constante dans ses engagements auprès des associations locales; que ce soit pour l'attribution de subventions (sans aucune baisse le budget total se situe aux alentours de 70000€); pour la mise à disposition de salles et d'équipements pour les activités (même si les travaux dans nos bâtiments publics - école Pichereau ou gymnases - génèrent des contraintes auxquelles les associations se sont parfaitement adaptées) ou dans les échanges réguliers qui permettent de faire le point et d'écouter les attentes des uns et les contraintes des autres. A ce sujet, il convient de souligner la transition en douceur qui a été effectuée dans l'usage du secrétariat des associations suite à l'évolution des missions de Stéphane TERNY.

Les attributions 2017

Le pilotage des relations avec les associations a été confié aux 2 commissions municipales, la commission Lien social & Petite enfance et la commission Jeunesse & Sports. Les commissions sont autonomes dans la construction de leur proposition au conseil municipal, mais les deux fonctionnent avec la même procédure :

- réception des dossiers de demandes de subvention (dossier identique),
- entretien individualisé avec chacune des associations (élus et responsables associatifs),
- construction d'une proposition en commission au regard d'un ensemble de critères déjà définis (ces critères ont été définis avec les associations en 2014 et n'ont pas changé; ils sont légèrement différents pour les associations qu'elles soient sportives, culturelles ou sociales),
- présentation de la proposition dans le cadre du vote du budget de l'année en cours.

Le 6 mars dernier a été votée lors du conseil municipal une nouvelle enveloppe globale de 70000€. Elle se répartit de la façon suivante :

- 30 200€ pour les associations sportives
- 35 000€ pour les associations sociales et culturelles
- 4 800€ pour des actions transversales (Foulées ligugéennes, Fête de la Plage, Journée des associations, ...)

La répartition pour les associations sportives

A l'image des années précédentes,

la commission a analysé l'ensemble des demandes pour faire la proposition suivante :

- 25 365€ ont été attribués sous la forme de subventions de fonctionnement ou de subventions à projets (cf. liste ci-après),
- 2450€ (auxquels s'ajoutent l'enveloppe prévisionnelle de 2450€ annuellement proposée par Grand Poitiers) pour acheter du matériel. Cette enveloppe de 4900€ sera consommée au mois de septembre après recensement des besoins suite à la journée des associations,
- les 2385€ restant sont dédiés aux demandes exceptionnelles en cours d'année si nécessaire.

Pour terminer, il convient de rappeler que ce subventionnement direct s'ajoute à un subventionnement indirect lié à l'utilisation des équipements de la commune et en particulier des gymnases et des stades qui sont gérés par le Grand Poitiers depuis 2013 dans le cadre de la compétence communautaire.

Dominique LOUIS
Adjoint au Maire

Horaires du secrétariat des associations

Lundi et mercredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Des travaux dans les gymnases en 2017



Dans le cadre du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) du Grand Poitiers, un certain nombre de travaux ont été inscrits sur la durée du mandat. L'année 2017 va être marquée par la rénovation des

toitures des gymnases. Ce chantier d'envergure sera découpé en 3 phases à partir du mois de mai prochain : une phase avant l'été qui concernera la salle de danse et l'entrée du gymnase, une seconde phase durant l'été qui concernera l'ancien gymnase et enfin une troisième phase en septembre-octobre pour refaire la toiture du nouveau gymnase..

Le calendrier prévisionnel prévoit une clôture des travaux à la fin du mois d'octobre. Néanmoins, et bien que le Grand Poitiers ait

essayé d'impacter le moins possible les activités quotidiennes qui se déroulent dans le complexe Jean-Paul GOMEZ, il faudra quand même envisager quelques délocalisations durant cette période. Ce sera notamment le cas de la journée des associations qui à priori se déroulera au domaine de Givray le dimanche 10 septembre.

N'hésitez pas à contacter le secrétariat des associations pour avoir de plus amples précisions.

Dominique LOUIS
Adjoint au Maire

Lancement de l'inventaire du patrimoine communal



Jérôme Bellet

Au cours de ce premier semestre, la communauté d'agglomération de Grand-Poitiers réalise, en partenariat avec la région Nouvelle-Aquitaine, l'inventaire général du patrimoine culturel de la commune de Ligugé.

Cette démarche s'inscrit dans la continuité de ce qui a déjà été réalisé entre 2004 et 2009 pour les autres communes de l'agglomération. L'étude a pour but de « recenser, étudier et faire connaître les éléments du patrimoine immobilier et mobilier, de l'Antiquité à la période contemporaine, qui présentent un intérêt culturel, historique ou scientifique ». Sont concernés les édifices et le mobilier religieux, les édifices publics, les châteaux et logis, mais aussi les maisons, les bâtiments industriels ou artisanaux, les structures agricoles, l'architecture commémorative et funéraire... La commune de Ligugé dont l'histoire et le développement sont liés à son abbaye, ses sites industriels et sa proximité avec Poitiers, a la chance de posséder un tel patrimoine, riche et varié. L'objectif de cet inventaire est de mieux

connaître le patrimoine ligugéen, pour mieux le valoriser et le transmettre aux générations futures. L'inventaire servira ainsi au développement du territoire de Ligugé et de l'agglomération dans son ensemble. Les données collectées seront disponibles en mairie et en ligne sur le site internet du patrimoine de la région Nouvelle-Aquitaine. Une présentation publique sera organisée à la fin de l'enquête.

La mission est confiée à Jérôme Bellet, chargé d'inventaire du patrimoine de Grand-Poitiers. Il se tient à la disposition des ligugéens au tél. 05.49.52.35.35 (poste 64308) pour répondre aux questions et recevoir toute information sur le patrimoine de Ligugé.

Stéphane Terny
Agent à la commune de Ligugé

L'actualité électorale

Le vote par procuration

Le vote par procuration permet à un électeur (appelé le mandant) absent le jour d'une élection ou d'un référendum de se faire représenter par un électeur, le mandataire.



Comment effectuer cette démarche ?

En se déplaçant physiquement au commissariat de police, (Ligugé étant rattaché à Poitiers) muni d'une pièce d'identité, le mandant remplira un formulaire donnant procuration au mandataire. Le mandataire devra être inscrit sur la même liste électorale que le mandant et ne pourra être titulaire que d'une seule procuration.

Dans quels délais ?

La démarche doit être effectuée le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement et de traitement de la procuration. Une procuration peut être établie à tout moment et jusqu'à la veille du scrutin, mais, en pratique, le mandataire risque de ne pas pouvoir voter si le centre de vote ouvert à l'étranger ou la mairie ne l'a pas reçue à temps. Le mandataire ne reçoit plus de volet de procuration. C'est au mandant de prévenir le mandataire de l'établissement de la procuration.

Stéphanie BOUCHER
Agent à la commune de Ligugé

Le calendrier électoral 2017



La prochaine élection présidentielle se tiendra les dimanches 23 avril et le 7 mai 2017. Les élections législatives seront organisées les dimanches 11 et 18 juin 2017 pour la désignation des 577 députés.

Quant aux élections sénatoriales, elles auront lieu le dimanche 24 septembre 2017 (la Vienne n'est pas concernée). Il s'agit de la dixième élection présidentielle au suffrage universel direct sous la Vème République. Il faudra attendre 2019 pour les élections européennes.

Nathalie Brionnet
Conseillère municipale

Le coin des associations

Body Forme

Une nouvelle association qui change la vision de la remise en forme

« L'image du corps idéal n'est pas une priorité, ni une finalité. La première chose recherchée par l'association Body Forme est l'adaptation des activités, afin d'être accessibles à tous. La seconde est le dépassement de soi et l'émergence de ses propres capacités physiques, motivationnelles et physiologiques. Le sport doit être un révélateur de ses propres limites dans le but d'un bien-être et d'une meilleure connaissance de son corps ».



Grégoire Landreau est le président de l'association et l'éducateur sportif. Il est titulaire d'un diplôme en activité physique adaptée et de la santé (APAS) et propose depuis plus d'un an de nouvelles activités sur Ligugé.

Dans une ambiance conviviale et bienveillante, les cours se déroulent principalement en fin de journée, au gymnase Jean Paul Gomez. L'association propose 3 types d'activités : le step, le all-fitness et le cross training. Une des activités phare de Body Forme est le cross training, une activité adaptable à tous types de public, ludique et agissant positivement sur la force, l'endurance et la mobilité du sportif. Une séance type se compose de 3 parties : un échauffement global du corps, un travail sur la technicité des gestes puis une session qui s'organise sous la forme d'un parcours

différent chaque semaine. L'association souhaite par ailleurs s'investir dans le sport santé par l'intermédiaire du dispositif Prescirmouv' (activité sportive sur prescription médicale), porté par l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine et la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale. Ce projet permettrait de favoriser l'accès à la pratique régulière d'activités physiques à un public inactif physiquement et concerné par certaines pathologies, tout en garantissant une prise en charge adaptée.

Pour toute information complémentaire :

Tél : 06 24 74 80 77

Facebook : <https://www.facebook.com/bodyformeliguge>

Site Web : <http://body-forme-liguge.wixsite.com/bodyformeliguge>

Canikazes 86

Canikazes 86 est une association ouverte à toutes les personnes désireuses de pratiquer un sport de traction canin (Canicross, Cani-VTT, Cani-marche, Cani-Trottinette).

Ces sports canins ont comme spécificité l'union d'un chien et d'un coureur, d'un marcheur ou d'un cycliste reliés entre eux avec un équipement spécifique permettant d'effectuer de concert le même effort physique. Cette activité trouve son origine dans l'entraînement des mushers et les courses d'attelage de chiens de traîneaux. Progressivement cet exercice est devenu un sport à part entière qui peut être pratiqué comme un simple loisir ou en compétition. La discipline sportive est ouverte à tous

(personnes licenciées ou non) et aux chiens de toutes tailles et de toutes races (LOF ou non).



Notre association compte cette année une vingtaine d'adhérents. Nous proposons, de manière hebdomadaire, des entraînements le mercredi soir et le week-end au Domaine de Givray à Ligugé, aux grottes de la Norée à Biard,

aux Bois de Saint-Pierre à Smarves ou encore dans la forêt de Lusignan. Nos terrains d'entraînement peuvent varier selon l'envie des uns et des autres et également selon la météo.

Nous avons organisé cette année notre 1^{ère} manifestation de sports canin le samedi 5 novembre 2016 au Domaine de Givray à Ligugé. 140 participants toutes disciplines confondues se sont retrouvés pour les épreuves de Canicross, Cani-VTT, cani-marche et Cani-trottinette.

Page Facebook : Canikazes 86 ou sur notre site internet : <https://canikazes86.wordpress.com/>.

N'hésitez pas à nous contacter pour venir découvrir notre activité.

Maison Pour Tous

Depuis 48 ans la Maison Pour Tous propose aux ligugéens et aux habitants des communes voisines de nombreuses activités culturelles, de loisirs et sportives.

Présidée depuis 2008 par Anne-Marie Kays, l'association est répartie sur 18 activités et rémunère 14 intervenants. Trois activités sont animées par des bénévoles. Cette saison 2016/2017 compte 285 adhérents.

La rentrée dernière a vu la naissance d'une nouvelle section, l'Histoire qui

travaille actuellement sur l'histoire de Ligugé.

samedi 20 mai 2017 à 18h 30 : « Coup d'jeunes » à la salle de Givray. Vous pourrez découvrir les activités proposées aux jeunes et aux enfants par la MPT à travers un spectacle comprenant la danse, le cirque, le théâtre, le wushu et l'exposition de peinture des jeunes de l'atelier peinture.

Samedi 14 octobre 2017 : visite de jardins dans les environs

Dimanche 15 octobre 2017 de 10h à 18h dans la salle de Givray : « Ligugé côté jardin » sur le thème de la « découverte du jardin », cultivons notre jardin, notre carré, un pot, un sac... ».

Pour plus de détails, vous pouvez consulter notre site internet : <http://mptliguge.asso-web.com> et nous contacter sur notre mail : mpt.liguge@yahoo.fr

Anne Marie Kays, Françoise Bouchy, Nicole Frugier, Sylvette Goriaux, Sylvia Loiseau, Joëlle de Mori, Nicole Guillot

Comité de jumelage Lorchois

Pour l'Ascension le comité célébrera le 40^e anniversaire de la signature du jumelage en présence d'une délégation lorchoise en retour de la cérémonie qui s'est déroulée à Lorch en juillet dernier. En janvier, le comité a organisé pour la deuxième année, un repas allemand dans les écoles et en avril, ce sera une dégustation de la cuvée 2016 du riesling de nos vignes. En juillet, deux jeunes partiront à Lorch pour un travail d'été et nous accueillerons deux lorchois à Ligugé.

Ligugéenne Volley Ball

La Ligugéenne Volley Ball continue de développer son équipe de 4x4 compétition.

Cette variante du Volley se pratique par équipes mixtes de 4 joueurs sur un terrain standard. Suite à de bons résultats en 2016, 5^e place dans un championnat départemental comportant 21 équipes, le 4x4 de Ligugé a enregistré cette année l'arrivée de deux nouvelles recrues pour renforcer son effectif. L'équipe s'inscrit aussi dans une logique de partenariat avec les acteurs économiques locaux. Promouvoir sa

communication, et ancrer son action au cœur de la vie Ligugéenne, sont les 2 objectifs de l'équipe pour 2017. Elle se veut pleinement actrice de la vie locale.

Ainsi, le Bistro des Saveurs, restaurant situé au centre de Ligugé, a accepté un partenariat de sponsoring ce qui a permis à l'équipe d'acquiescer de nouveaux shorts, qui seront portés prochainement. On leur souhaite porter haut les couleurs de Ligugé pour la suite de la saison.

Édouard Rivault
Responsable de l'équipe 4 x 4

Mam'zelle Persil

L'entreprise Mam'zelle Persil est installée au 3bis rue du Parc, à Ligugé.

Venez découvrir des produits originaux les mercredis et jeudis matin de 9h30 à 12h30, ainsi que sur rdv, (Horaires évolutifs) ! Pesto artisanal aux plantes fraîches de saison (Ail des ours, Persil, en ce moment) ainsi que des pâtés végétaux crus, des crackers déshydratés (séchés et non cuits); tout est sans gluten, ni produits laitiers et vraiment délicieux!! Retrouvez des saveurs et des vertus préservées grâce aux conserves fraîches.



Je propose aussi des ateliers de crûsine, pour découvrir les jus frais, et pleins de bonnes choses en alimentation vivante, crue, végétarienne non exclusive. Je suis aussi sur les marchés du samedi matin à Poitiers Notre Dame et aux Couronneries les dimanches matin.

Vous pouvez me joindre au 06.08.96.22.94. A très bientôt...

Mathilde Yonnet

Club du Lévrier Sportif de Ligugé (C.L.S.L.)

Le cynodrome de Chantejeau à Ligugé (La Matauderie, derrière Emmaüs) existe depuis plus de 30 ans. Il est ouvert à tous les propriétaires de lévriers, désirant entraîner leurs chiens dans de bonnes conditions ainsi qu'au public, souhaitant découvrir notre passion et nos chiens.



Nos entraînements se déroulent le dimanche matin à partir de 10h ou le samedi après midi à partir de 14h30. (Sous réserve)

Coordonnées GPS :
Latitude 46.53710487837707
Longitude 0.3106307142334117

Pour tous renseignements complémentaires :
Mme Lydie Plat (présidente)
05 49 61 07 79
cls.86@orange.fr
<https://www.facebook.com/groups/416448291853945/>



La Société des anciens combattants, mobilisés, volontaires et veuves de Ligugé

L'origine et l'administration de notre association

Conformément aux dispositions de la loi 1901, l'association a été créée le 25 janvier 1920. Le Président fondateur, Monsieur Raymond DE LAULANIE de SAINTE CROIX, habitait à la Reynière à Ligugé. Monsieur Jean DE LA GUERIVIERE résidant à la Réauté à Ligugé était le Vice-Président. Mobilisés de Ligugé est une des plus anciennes associations patriotiques de la Vienne.

Le siège social est situé 9 rue du Champ Rouge à Ligugé. L'association est administrée par un bureau composé de 13 membres élus en assemblée générale, elle se réunit une fois par mois.



Le but de La Société des anciens combattants, Mobilisés, Volontaires et Veuves de Ligugé est de

- entretenir, perpétuer et promouvoir le devoir de mémoire,
- organiser les honneurs militaires

pour le décès d'un adhérent,

- participer et organiser les manifestations Patriotiques,
- représenter les intérêts moraux et matériels des adhérents,
- entretenir les liens d'amitié et de convivialité entre les adhérents, les anciens combattants des communes voisines, et toutes les personnes qui veulent se joindre à elle,
- transmettre les témoignages vécus de nos anciens combattants aux plus jeunes.

Programme des manifestations patriotiques 2017

Dimanche 30 avril

Cérémonie commémorative de la journée nationale de la Déportation

Lundi 8 Mai

Cérémonie commémorative de la Victoire du 8 Mai 1945

Jeudi 8 juin

Cérémonie honneur aux Morts pour la France en Indochine

Dimanche 18 juin

Cérémonie commémorative de l'Appel du Général de Gaulle du 18 juin 1940

Samedi 11 novembre

Cérémonie commémorative Armistice du 11 novembre 1918

Dimanche 3 décembre

Cérémonie commémorative des Anciens du Réseau Renard

Mardi 5 décembre

Cérémonie commémorative de la fin de la guerre d'Algérie, et honneurs aux Morts pour la France en Afrique

Française du Nord. A cette occasion nous nous joignons à nos amis et anciens combattants d'Iteuil. La cérémonie est organisée sur la commune d'Iteuil.

Nous remercions les élus et toutes les personnes présentes à nos cérémonies, sans oublier les enfants et les enseignants. Ensemble nous perpétuons le devoir de mémoire.

Nos manifestations festives

Nos activités festives sont ouvertes à tous.

Dimanche 18 juin

Journée champêtre au domaine de Givray

Samedi 16 septembre

Buffet campagnard salle de Givray

Samedi 11 Novembre

Banquet annuel salle de Givray

En janvier 2018

Assemblée Générale, suivi de la Galette et brioche des rois salle de Givray;

Exposition Commémorative du centenaire de la Première Guerre Mondiale : notre exposition annuelle sera présentée à la médiathèque du mardi 7 novembre au samedi 18 novembre 2017 aux horaires suivants :

Mardi : 10h/12h et 16h/18h

Mercredi : 10h/12h et 14h/18h

Jeudi : 16h/18h

Vendredi : 10h/12h et 16h/18h

Samedi : 10h/12h et 14h/18h

Jean-Louis Eclercy
Président

Les festivités de Noël



Pour la 9^{ème} année consécutive, le marché de Noël a eu lieu le 3 décembre dernier dans le centre-bourg, regroupant une quarantaine d'exposants de qualité aux talents diversifiés, des artisans créateurs et métiers de bouche. Beaucoup de visiteurs ont parcouru la place de la mairie autour des stands, en appréciant aussi les animations qui se sont déroulées toute la journée.

Les animations proposées étaient tournées plus particulièrement en direction des enfants qui ont pu bénéficier de maquillages, ballons sculptés, manèges et des jeux en bois offerts par le Groupement des Commerçants et Artisans de Ligugé. La présence du Père Noël a ravi les enfants, leur permettant d'approcher

le personnage tant attendu pour les fêtes de fin d'année. La prestation de l'ensemble de gospel « Marie des Cœurs » en fin d'après-midi a enthousiasmé le public dans l'abbatiale par leur rythme africain. Cette agréable journée s'est terminée dans une ambiance festive avec une soirée choucroute « délicieuse », préparée et servie par les commerçants artisans.

Le conseil municipal remercie l'ensemble des participants qui a contribué à la réussite de cette manifestation. L'engagement des services techniques dirigés par Loïc Pironnet est également à souligner.

Patrice Gainant
Adjoint au Maire

Retour en images



Exposition de Jacques Garnier
décembre 2016



Plantation des arbres piste cyclable
janvier 2017



Chantiers jeunes
vacances d'hiver 2017

Prenez date !

Avril 2017

Vendredi 7, 20h, salle de Givray
Auditions de l'école de musique Intervalles

Lundi 10, 13h30, salle de Givray
Concours de belote du club Loisirs et Amitié

Dimanche 23, de 10h à 17h, à Virolet

Troc plants et allumage du four des Amis de Virolet

Mai 2017

Samedi 13, de 14h à 19h, salle de Givray

Exposition annuelle du Printemps des Arts

Dimanche 14, de 10h à 19h, salle de Givray

Exposition annuelle du Printemps des Arts

Vendredi 26, 20h, salle de Givray
40^{ème} anniversaire du jumelage allemand

Juin 2017

Vendredi 9, 20h30, salle de Givray

Auditions de fin de saison de l'école de musique Intervalles

Vendredi 9, 18h, stades

Tournoi inter-entreprises de la Ligugéenne Football

Samedi 10, 9h, stades

Tournoi filles et débutants de la Ligugéenne Football

Dimanche 11, 9h, stades

Tournoi des jeunes de la Ligugéenne Football

Dimanche 11, 12h15, salle de Givray

Repas annuel de l'AFTIL

Vendredi 16, à partir de 18h, parc de Sonning

Soirée gourmande organisée par la commune de Ligugé

Samedi 17, à Givray

Fête des écoles de l'APE

Dimanche 18, 14h, parc de Sonning

Fête de la musique de Kiosqui s'Passé

Dimanche 18, 12h, verger de Givray

Méchoui de la Société des Mobilisés

Samedi 24, île de la Filature

Fête de la Plage

Foulées de la plage organisées par les communes de Ligugé et de Smarves

spectacle pyrotechnique

Juillet 2017

Vendredi 14, 9h, Virolet

Vide-grenier des Amis de Virolet

Du 25/07 au 26/08, espace culturel E. Aubin à la médiathèque, aux heures d'ouverture

Exposition sur l'Histoire de Ligugé

Septembre 2017

Dimanche 10, 14h à 18h, Domaone de Givray

Forum des associations

Lundi 11, 13h30, salle de Givray

Concours de belote du club Loisirs et Amitié

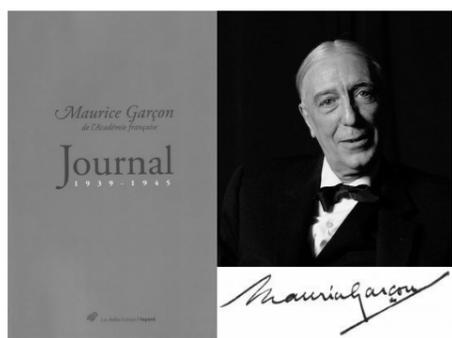
Samedi 16, salle de Givray

Banquet annuel de la Société des Mobilisés

Maurice Garçon de l'Académie française

Journal (1939-1945)

Édition établie, présentée et annotée par Pascale Froment et Pascal Fouché



Maurice Garçon (1889-1967) fut l'un des plus grands avocats de son temps. De 1912 à sa mort, il a consigné presque chaque soir les événements, petits et grands, dont il était le témoin ou l'acteur. Originaire d'une famille poitevine par son père, Émile Garçon, professeur renommé de droit pénal à Paris, il passa, dès l'enfance, toutes ses vacances à Ligugé où les siens possédaient une maison depuis 1895. En 1931, il acheta le petit château de Montplaisir et son domaine auquel il resta toute sa vie très attaché.

Ce premier volume de son journal inédit couvre, parfois heure par heure, la guerre, la défaite, l'Occupation et la Libération. À cinquante ans, l'avocat est alors au sommet de son art. Dans ces chroniques, il révèle aussi des qualités d'observation et un talent d'écriture enviables. Curieux de tout, il sillonne Paris et la province, furète, recoupe, rédige, avec le mérite constant, et rare, de s'interdire toute réécriture : c'est un premier jet qu'on lit sur le vif.

Maréchaliste de la première heure, il fait volte-face à l'armistice et, après le vote des pleins pouvoirs à Pétain, ne cessera plus de fustiger « le Vieux ». Fureur patriote, chagrin sans pitié, colère, espoir, désespoir. Honte de la collaboration. Virulence contre les nouvelles lois de Vichy. Son journal déborde. Portraits, anecdotes, détails méconnus foisonnent.

Croisées au Palais de justice, les figures du barreau, souvent têtes d'affiche de la politique, deviennent familières. Maurice Garçon connaît tout le monde, est de tous les grands procès, des dossiers criminels aux affaires politiques.

Ses plaidoiries érudites ont fait de lui, dès avant guerre, un avocat littéraire, voire mondain, futur académicien. Toute une galerie de personnalités en vue défile dans ses pages, écrivains, peintres, comédiens, éditeurs.

Au cours de ces années d'Occupation, Maurice Garçon continua à séjourner régulièrement, et parfois durablement, à Ligugé où il cacha son journal aux heures les plus dangereuses. C'est aussi l'histoire de cette commune qui transparait dans son récit, notamment les journées de la Libération qu'il vécut sur place et dont il fut un observateur privilégié.

Nous voici conviés à une ahurissante traversée des années noires, histoire immédiate haletante.

Pascale Froment
écrivain
Pascal Fouché
historien et éditeur

Venez les rencontrer lors de la conférence du 8 avril salle J. Monnet à 16h.

Un concours photos pour les enfants

Pour la seconde fois, la commune organise un concours photographique ouvert aux habitants de Ligugé.

Cette nouvelle édition, intitulée « La commune de Ligugé photographiée par les enfants », s'adresse uniquement aux jeunes ligugéens âgés de 8 à 14 ans. Il a pour objectif de permettre aux enfants de donner leur vision de la commune. Les photos pourront avoir pour thème le patrimoine naturel (paysage, faune, flore...), le patrimoine architectural mais également des scènes de vie qui illustrent la vie de la cité.

Durée du concours

Le concours est ouvert jusqu'au 31 mai 2017. La date limite de dépôt des photographies (valant inscription) est fixée au 15 juin 2017 inclus. Les sélections seront réalisées par un jury au plus tard le 15 juillet 2017.

Modalités et participations

Chaque participant doit présenter 1 seule photographie qui devra obligatoirement

être prise sur le territoire de la commune. Pour des raisons pratiques, ce concours ne concerne que des photographies réalisées en numérique avec une

résolution minimum de 6 millions de pixel, en format JPEG, sur une base de 3 Mo minimum, en couleur ou noir et blanc. Elles seront numérotées avec nom, prénom, âge et légendées en indiquant la date et le lieu de prise de la photo (exemple : N° 1 - DUPONT Martin - 13 ans - 15/03/2017 - kiosque à musique). Les photographies devront être envoyées par mail à l'adresse suivante : secretariat.associations@liguge.fr. Le mail devra en outre indiquer l'adresse postale, les coordonnées téléphoniques et l'adresse mail du participant.

Les enfants devront joindre au mail une autorisation parentale complétée et signée par leur représentant légal. Un accusé de réception sera envoyé en retour et vaudra inscription au concours. La participation au concours est gratuite.

Pour tout complément d'information :
secrétariat des associations
Place Pannonhalma 86240 Ligugé
05 49 55 97 19
secretariat.associations@liguge.fr

Connaitre les numéros d'urgence

Un citoyen mieux informé aide les secours à intervenir dans de meilleures conditions et le plus rapidement possible. Pour faciliter et accélérer le traitement de votre appel, veuillez préciser les 3 points suivants :

Qui suis-je?

Victime ou témoin..... Donnez un numéro de téléphone sur lequel vous restez joignable.

Où suis-je?

Donner l'adresse précise de l'endroit où les services doivent intervenir.

Pourquoi j'appelle?

Précisez clairement les motifs de l'appel.

Enfin écoutez attentivement les conseils donnés sur la conduite à

tenir avant l'arrivée des secours.

Les numéros suivants permettent de joindre gratuitement les secours 24h/24h :

- **Le 15** : SAMU, urgences médicales.
- **Le 17** : Intervention de police et gendarmerie - police secours.
- **Le 18** : Pompiers - lutte contre incendie et secours sauvegarde des vies humaines.
- **Le 112** : Numéro d'urgence européenne. Achemine vers pompiers, police ou Samu.
- **Le 114** : Réception et orientation des personnes malentendantes vers les autres numéros d'urgence accessible par fax et Sms.
- **Le 115** : Urgence social (SAMU social) SOS sans abri.
- **Le 116 000** : Urgence sociale - Enfants disparus.

- **Le 116117** permettra d'accéder directement au médecin de permanence des soins ambulatoires.
 - **Le 119** : Urgence sociale - Enfance maltraitée.
 - **Le 191** : Urgence aéronautique.
 - **Le 196** : Urgence maritime.
 - **Le 197** : Alerte attentat- Alerte enlèvement.
 - **Le 3919** : Violences conjugales.
- Le centre anti poison le plus proche est celui de Bordeaux : 05 56 96 40 80 (communication payante)

N'oubliez pas que dans les situations d'urgence, chaque seconde est précieuse. Donc conservez cette liste près de votre téléphone fixe, ou créez ces contacts dans votre mobile.

Michelle Eclercy
Adjointe au Maire

L'actu de la médiathèque !

La médiathèque va se transFormer !

Une année de l'imaginaire, sous l'égide de l'heroic fantasy, de la Science-Fiction, va démarrer

A partir du printemps vous verrez la médiathèque se peupler, se métamorphoser. Des sélections de romans, de BD, de films vous seront conseillées et mises en avant. Et à partir de l'automne, des animations, des invités... A suivre !

Après-midi jeux

Pendant les vacances de la Toussaint, vous avez été plus de 40 personnes à apprécier l'animation jeux de société à la médiathèque.

Elle revient pendant les vacances d'avril !

Suivez-nous par courriel ou sur facebook - médiathèque de Ligugé

L'agenda de la médiathèque

Les expositions

Du 21 mars au 15 avril

Exposition par BD Lire86, dans le cadre de l'année Science Fiction avec des illustrations de Siodmak et Caza

Du 9 au 27 mai

Double exposition photos et émaux de Mme Jouteur et Frère François Cassingena-Trévedy

Du 7 au 24 juin

Exposition de l'école primaire.

Du 27 juin au 15 juillet

Tour de France du futur, avec et par Meddy Ligné, dans le cadre de l'année Science Fiction

Les animations

L'année « Science-Fiction », avec trois ou quatre animations dans l'année, 3 expositions, et la transformation de la médiathèque par des décors, se veut un marqueur puissant. Utilisation de la Bibliobox et de conseils de lecture...

Le 8 avril, à 16h, salle J. Monnet

Conférence autour de Maurice Garçon
Le 26 avril, à 14h30 à 17h30, médiathèque
Animation jeux avec Place Ludique.

Le coup de coeur de la médiathèque

Valérian et Laureline

L'intégrale tome 1

C'est un bonheur de découvrir ou redécouvrir les aventures de Valérian et Laureline.

Ce recueil propose les trois premiers albums, parus initialement dans le magazine Pilote à partir de 1967 - comme Corto Maltese. Soit Valérian, agent spatio-temporel de la Terre au XXVIIIème siècle, plongé dès sa première aventure au cœur de l'an Mil. Sauvée par une jeune femme transformée un temps en Licorne, ramenée dans son temps : Laureline. La dynamique de ce couple ne cessera d'évoluer dans un univers de science-fiction marqué par les années 60 et 70, mais qui ne cessera de s'enrichir.

Je l'ai dit, à lire ou relire !

Rodolphe Collet
Responsable de la médiathèque

